

02 sep 2011 -15:57

Appartient à [Conseil des ministres du 2 septembre 2011](#)

Stagiaires judiciaires

Recrutement des stagiaires judiciaires en 2012

Recrutement des stagiaires judiciaires en 2012

Sur proposition de M. Stefaan De Clerck, ministre de la Justice, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'intention de recruter 48 stagiaires judiciaires en 2012. Il s'agit de 22 places francophones et de 26 places néerlandophones. Les stagiaires seront recrutés à partir du 1er octobre 2012.

Le nombre de places se base sur le fait que, chaque année, en moyenne 75 places de base sont vacantes et qu'environ deux tiers de toutes les nominations de base devraient se faire par la voie de stage judiciaire. La répartition linguistique tient compte du rapport entre le nombre de magistrats néerlandophones et francophones (NL = 55 % ; FR = 45 %).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe